



## L'ECHO

Date : 07/11/2018

Page : 13

Periodicity : Daily

Journalist : Van Driessche, Luc

Circulation : 13318

Audience : 51000

Size : 179 cm<sup>2</sup>

## Les Wallons CE+T et Easi primés pour leur croissance durable

### LA WALLONIE ENTREPREND

Retrouvez nos  
dossiers sur [lecho.be/  
lawallonieentrepren](http://lecho.be/lawallonieentrepren)



Les sociétés CE+T et EASI sont les premières entreprises wallonnes labellisées «**Best Managed Companies**». Ce label de qualité créé par Deloitte récompense les entreprises performantes et en croissance durable.

#### LUC VAN DRIESSCHE

Créé en 1993 au Canada par le consultant Deloitte, le label «**Best Managed Companies**» s'est depuis lors étendu à d'autres pays (Irlande, Pays-Bas, Italie, Australie notamment). Le Royaume Uni, les Etats-Unis et la Chine devraient suivre sous peu.

En 2017, Deloitte Private a lancé

avec Econopolis la première édition belge de ce label qui récompense des sociétés qui se sont fait remarquer pour leurs performances financières, leur vision stratégique, l'implication du personnel et une croissance durable.

Le jury belge, présidé par Françoise Chombar, CEO de Melexis, a décerné en avril dernier ses premiers labels de qualité à sept entreprises belges: cinq flamandes et deux wallonnes, la société informatique nivelloise Easi et l'entreprise liégeoise CE+T, spécialisée dans les convertisseurs électriques.

«Recevoir ce label de qualité contribue à valoriser le travail réalisé par une entreprise, à renforcer sa réputation et l'incite à poursuivre sur la voie de l'amélioration permanente de ses performances. Ce label, dont les critères sont bien définis, ouvre en outre des perspec-

tives à long terme», explique Françoise Chombar.

#### Joyaux cachés

Le label «**Best Managed Companies**» peut aussi contribuer à la notoriété des autres entreprises du pays, ajoute-t-elle.

«Il y a chez nous beaucoup de joyaux cachés. Nous vivons dans un pays où les travailleurs sont plutôt discrets et n'aiment pas trop se mettre en avant. Mais c'est une erreur: nos entrepreneurs devraient se montrer davantage.»

La CEO de Melexis lance clairement un appel du pied aux autres entreprises. «Elles n'ont rien à perdre à poser leur candidature. Tout ce qu'elles risquent, c'est de ne pas décrocher le label, mais leur échec ne sera pas rendu public», dit-elle.

Les conditions pour postuler au label sont relativement simples. Les

sociétés candidates, détenues au moins à 60% par des personnes ou entités belges, doivent exister depuis au moins cinq ans, dégager un chiffre

d'affaires de plus de 10 millions d'euros et compter plus de 25 salariés à temps plein.

Ne sont par contre pas éligibles les établissements de crédit, les banques et assurances, les coopératives ou encore les entités publiques, organisations caritatives et autres ASBL.

Les candidatures aux labels 2019, qui seront remis le 3 mai prochain, viennent d'être clôturées. Le nombre de candidats n'est pas encore connu. Le jury, composé actuellement de Françoise Chombar, Geert Noels, économiste chez Econopolis, et Rik Vera, CEO de Nexxworks, devrait être élargi à d'autres personnalités du monde économique.

«Nos entrepreneurs devraient se montrer davantage.»

FRANÇOISE CHOMBAR  
CEO DE MELEXIS